

**Normaliens 1^{ère} année issus du concours
« section Littéraire ou SCEI ou 2^e
concours »**

Service : Etudes et scolarité

Rappel des 4 étapes à accomplir pour préparer votre arrivée

- Demande d'hébergement le cas échéant
- Acquiescement de la CVEC (cvec.etudiant.gouv.fr)
- Préparation des documents administratifs (ci-dessous)
- Pré-inscription sur Coriandre ((télécharger le guide)

Les documents constitutifs de votre dossier en écriture bleue sont à télécharger sur le site de l'ENS de Lyon

★ **RENOYER AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- Demande d'informations pour votre prise en charge et votre rémunération

Ce document doit être envoyé au service des ressources humaines par mail (gestion.normaliens@ens-lyon.fr) dès que vous avez confirmé votre venue et au plus tard dans les 3 jours qui suivent cette confirmation. (ne sont pas concernés les ressortissants étrangers hors espace européen)

★ **RENOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE** à assistance.badges@ens-lyon.fr

- Une photo d'identité format numérique .jpg uniquement (tout autre format sera rejeté)

Indiquer en objet du message : PHOTO NORMALIEN ELEVES : [NOM Prénom -date de naissance]. Cette photographie permettra de préparer votre badge.

★ **A Préparer IMPÉRATIVEMENT avant de commencer votre pré-inscription sur Coriandre. Votre dossier de préinscription doit être finalisé au plus tard le 24 août 2021 (pour les admis du SCEI en septembre, faire ces démarches dès acceptation définitive) :**

- 1 Scan de votre carte d'identité (recto verso) ou du passeport valide.
- 2 Attestation nominative d'acquiescement de la CVEC (cvec.etudiant.gouv.fr)
- 3 Fiche de renseignement complétée
- 4 Certificat médical d'aptitude (*) établi par un médecin **obligatoirement agréé** (uniquement pour les normaliens fonctionnalisables – liste des médecins agréés sur le site de la DRASS de votre région). (l'original signé devra être déposé à la scolarité les 2 ou 3 septembre (cf circulaire). La fiche de remboursement d'honoraires est à conserver par le médecin agréé qui doit l'adresser au service indiqué sur la fiche.
- 5 Engagement décennal (*) (l'original signé devra être déposé à la scolarité les 2 ou 3 septembre (cf circulaire)
- 6 Droits et obligations du normalien élève
- 7 Relevé de notes du baccalauréat
- 8 Justificatif du titre d'accès à la formation demandée
Pour s'inscrire en 1^{ère} année du diplôme (+L3 éventuelle) = justifier de 120 ECTS
Pour s'inscrire en 2^{ème} année du diplôme (+M1) = justifier de 180 ECTS
NB : une attestation de réussite de 180 ECTS délivrée par une CPGE n'est pas un titre d'accès valide pour intégrer un master 1. En revanche, une autorisation à s'inscrire en M1 délivrée par une université permet de s'inscrire en M1 à l'ENS de Lyon uniquement dans la discipline d'acceptation de l'université.
- 9 – Autorisation de droit à l'image
- 10 – Attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) (Si vous êtes français)
- 11 – Charte anti-plagiat (*) (l'original signé devra être déposé à la scolarité les 2 ou 3 septembre (cf circulaire)

Le paiement des droits d'inscription

Optez pour le paiement des droits d'inscription par **carte bancaire**, plus simple et plus sûr. Une fois votre dossier vérifié, vous recevrez un email vous invitant à vous reconnecter sur Coriandre. Le montant de votre inscription sera calculé et vous aurez avec ce mode de paiement, la possibilité d'opter pour un paiement en 3 fois ou au comptant.

Pour un paiement par chèque, vous devrez l'établir à l'ordre de : Agent comptable de l'ENS de Lyon et l'adresser, accompagné du rapport de préinscription à :

Ecole Normale Supérieure de Lyon
Service des études et de la scolarité- Droits d'inscription
15 parvis René Descartes - BP 7000
69342 Lyon cedex 07

(*) Les 2 ou 3 septembre (voir selon circulaire), vous viendrez en D2.001 pour

- Signer votre PV d'installation
- Remettre l'original du certificat médical d'aptitude établi par un médecin obligatoirement agréé
- Remettre l'original signé de l'Engagement décennal
- Remettre l'original signé de la charte anti-plagiat

A REMETTRE AUX SERVICES CONCERNÉS :

*** SERVICE MÉDICAL DE L'ENS de Lyon :**

- Fiche confidentielle de santé (sous pli cacheté). Vous pourrez déposer cette fiche dans une urne présente au bureau des Badges en D2.003 du 31 août au 15 septembre)

*** A L'ASSOCIATION SPORTIVE (facultatif) :**

- Bulletin d'adhésion (accompagné des pièces indiquées)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport

*** Traiter directement avec la CAISSE de SECURITE SOCIALE obligatoire choisie (MGEN ou MAGE) : Ces deux caisses seront présentes le 1^{er} septembre au gymnase Descartes – Forum des partenaires**

- Dossier d'affiliation à la Sécurité Sociale MGEN ou MAGE
+ Déclaration de médecin traitant

*** INFORMATIONS (à prendre connaissance) :**

- ➡ Circulaire de rentrée sur le site de l'école. A consulter
- ➡ Information sur les formations du CID : cid.ens-lyon.fr

IMPORTANT – A prendre connaissance

La souscription d'une **assurance responsabilité civile** « vie privée + stage en entreprise » couvrant l'année universitaire est **obligatoire** pour la couverture des risques que l'élève encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études. Il est de la responsabilité de chaque élève d'avoir fait le nécessaire à cet égard.